21 février 2006 **06.321**

Question Patrick Erard

Dangereuse cohabitation sur la route entre les Grandes Crosettes et la Queue de l'Ordon

Il existe au sud de La Chaux-de-Fonds un magnifique petit val sillonné par une bucolique route fréquemment utilisée par les amateurs de la petite reine et de la course à pied.

Malheureusement, en fin de journée, quelques coureurs de rallye automobile utilisent ce tronçon pour éviter le fort trafic entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle, et, tombeau ouvert, foncent en dépit du bon sens et au dépit des sportifs amateurs.

Le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer de quelle manière il serait envisageable d'éviter pareille et dangereuse cohabitation? Est-il en particulier possible de mettre la route entre les Grandes Crosettes (à partir de l'établissement public) et la Queue de l'Ordon (intersection avec la route Le Locle – La Sagne) en circulation interdite "bordiers et ayants droit autorisés"?